



SAMBRINVEST

regards

PME
news

14

Newsletter trimestrielle • Février 2009

Un polytechnicien accède à la présidence du conseil

Michel Marlot (48 ans), ingénieur civil sorti de Polytech Mons, dirige depuis deux ans le site d'Industeel Belgium (Arcelor Mittal) à Charleroi.

« Mes responsabilités professionnelles me mettent au quotidien en contact avec de nombreuses PME sous-traitantes » explique le nouveau président de SAMBRINVEST.

« J'ai décidé de valoriser cette expérience au bénéfice de ma région en acceptant ce mandat non exécutif au sein de l'Invest ».

Une mission que Michel Marlot entend d'abord et avant tout remplir en support à l'équipe opérationnelle de SAMBRINVEST.

En appui à la direction, le nouveau président consacra « le temps nécessaire » à donner encore plus de visibilité à SAMBRINVEST, avec également le souci particulier et constant de stimuler, partout où cela est possible, l'esprit d'entreprendre.

Michel Marlot succède à Guy Préaux (ex-Lixon) à la présidence de cet Invest œuvrant sur les bassins de Charleroi et du Sud-Hainaut.

Édito

Crise financière et économique : ensemble pour en sortir

Apparue il y a quelques mois en Europe, la crise financière a peu à peu envahi notre quotidien. À titre privé tout d'abord, avec un impact non négligeable sur les portefeuilles d'actifs mobiliers, pourtant le plus souvent constitués en bon père de famille.

À titre professionnel ensuite car les banques ont durci leur position dans l'octroi de crédits aux entreprises, elles-mêmes confrontées à une raréfaction de leurs liquidités, couplée à un coût de financement plus important.

Ajoutons aussi les assurances crédit, qui ont dû revoir leur politique d'intervention, en réduisant les couvertures clients et en augmentant le coût de leur intervention en couverture des créances. Or elles sont un rouage essentiel du financement de l'activité des entreprises.

Dans ces moments difficiles, SAMBRINVEST est plus que jamais à l'écoute de vos besoins

Cette convergence de facteurs place un certain nombre de PME face à des problèmes de financement de leur cycle d'exploitation. Leurs actifs circulants ne sont plus suffisamment pris en compte par les banques et les assurances crédits, pour assurer le financement de leurs activités. Souvent aussi, les PME se retrouvent confrontées à la difficulté de rassembler les fonds nécessaires au financement de projets d'investissements ou de développement, qu'ils soient d'origine privée, promoteur ou investisseurs tiers, ou d'origine bancaire.

À ces restrictions financières sont venues peu à peu s'ajouter des difficultés de type économique. Plusieurs grandes entreprises de notre région se sont subitement retrouvées devant des carnets de commandes vides. À commencer par les entreprises du secteur de la sidérurgie et des fabrications métalliques, grandes pourvoyeuses d'emplois directs mais aussi indirects. Avec pour conséquence, une réduction du recours à la sous-traitance et aux services extérieurs, générant ainsi une diminution de l'activité des PME.



(...) les entreprises du secteur de la sidérurgie et des fabrications métalliques, grandes pourvoyeuses d'emplois directs mais aussi indirects.

Face à cette situation, et pour sauvegarder au mieux le tissu des PME en région wallonne, le Gouvernement wallon a adopté, en décembre dernier, un certain nombre de mesures visant à soutenir à la fois l'activité économique et l'emploi.

En ce qui concerne les Invests, les mesures décidées portent sur :

- Le soutien financier au cycle d'exploitation, en permettant aux Invests d'octroyer des prêts à court terme aux PME, pendant une période limitée, pour couvrir un besoin de financement supplémentaire non assuré par leurs banquiers traditionnels.
- Une intervention plus soutenue dans le financement de projets d'investissements ou de développement en relevant, dans certains cas, la quotité d'intervention de l'Invest dans le financement des besoins des PME.

Par ailleurs, ainsi que nous vous l'annoncions dans notre dernier PME NEWS, SAMBRINVEST est doté de nouveaux moyens dans le cadre du programme FEDER 2007-2013. Les détails de ce programme sont explicités en page 4.

Dans ces moments difficiles, SAMBRINVEST est plus que jamais à l'écoute de vos besoins, pour le financement de votre cycle d'exploitation ou la concrétisation de vos projets de développement.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous aidons à monter votre projet, en collaboration étroite avec vos banquiers.

Anne PRIGNON



Le portrait des entreprises de ce PME NEWS donne un aperçu du caractère diversifié du rôle de SAMBRINVEST. De l'entreprise, partenaire de longue date, à celles liées à l'environnement, en passant par des secteurs moins habituels, signe de l'élargissement des interventions.

Nos récentes interventions

PIC, leader belge dans les équipements de stores vénitiens

Plus de trente ans déjà que Jean Angelino Laini est actif sur le marché, très spécifique, de la conception et de la fabrication de stores vénitiens sur mesure.

Au départ de ses ateliers, bureaux et halls de stockage localisés à Heppignies sur près de 4.500 m², cette PME carolo de plus de 25 personnes a déployé ses activités dans deux grands domaines, au travers de 2 sociétés distinctes: la société PIC qui fabrique un ensemble très large de composants nécessaires au fonctionnement de stores vénitiens tandis que la société-mère BIPP-BIPP assemble ces types de stores uniquement sur mesure.

Parmi sa clientèle, les grands chantiers pour lesquels il faut équiper des centaines de m² de vitrage.

PIC et BIPP-BIPP sont accompagnées depuis longtemps par Sambrinvest au plus près dans leur croissance, l'Invest disposant, dans chacune de ces deux sociétés, d'une participation minoritaire au capital.

Ensemble, ces deux sociétés ont réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 millions EUR sur des marchés majoritairement à l'exportation.

Vingt ateliers « clés sur porte »

On recense en Europe moins de dix sociétés capables, à l'instar de PIC, à la fois de fabriquer des composants entrant dans la production de stores vénitiens, d'innover dans ce secteur via la motorisation miniaturisée de ces stores (moteurs de plus en plus silencieux) et de commercialiser, « clé sur porte », des ateliers pour la production de stores de ce type.

À ce jour, PIC a équipé et formé le personnel d'une vingtaine de sociétés d'assemblage qui utilisent des composants fabriqués et livrés au départ d'Heppignies.

Parmi ces pièces, des lamelles exclusivement en aluminium, disponibles en stock en pas moins de 160 coloris différents.

Sont également fabriqués en très grande quantité dans les ateliers de PIC des profilés pour boîtier, divers accessoires en matière plastique ainsi que les fameux micro-moteurs.

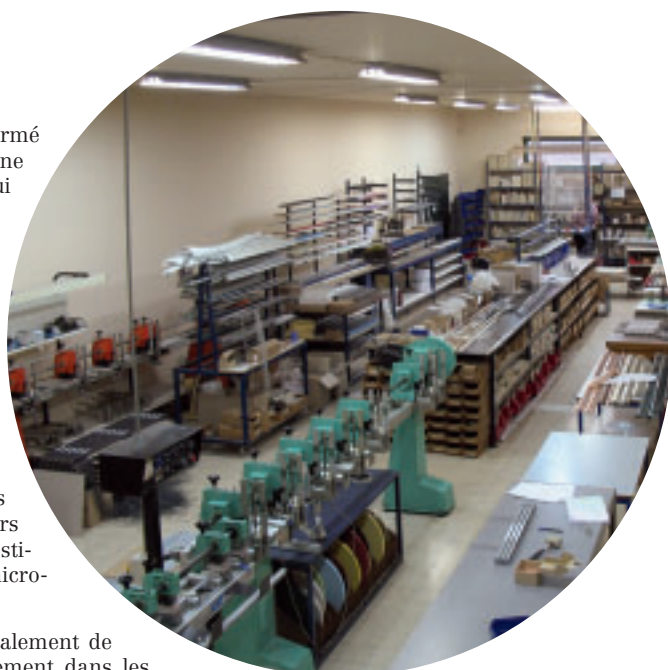
À noter que PIC dispose également de deux filiales, actives exactement dans les mêmes métiers qu'elle, en Roumanie et en Turquie.

Partenariat « long terme »

Soucieux d'accroître ses capacités de stockage mais aussi d'augmenter rapidement l'activité d'injection plastique, Jean Angelino Laini a engagé un programme d'investissement de quelque 900.000 EUR.

Pour cela, il a sollicité l'appui de SAMBRINVEST à hauteur de 500.000 EUR via un prêt subordonné.

Une extension des halls de quelque 1.300 m², aujourd'hui réalisée, qui permettra à PIC d'implémenter à cet endroit une unité de peinture de lamelles.



« Je me suis naturellement tourné vers SAMBRINVEST dans le cadre de cet investissement puisqu'il est déjà dans le capital de mes deux sociétés et donc garant de notre évolution maîtrisée » souligne l'Administrateur délégué.

Une relation
basée sur le
long terme et un
partenariat dont
l'investisseur
se félicite.

www.bipp-sa.com



Roton Environnement, nouvelle technologie et accroissement de l'activité à Farciennes

Même si le Charbonnage du Roton, le dernier de Wallonie, a définitivement fermé ses puits au milieu des années quatre-vingt, une activité industrielle, toujours en partie liée au secteur du charbon, a été maintenue sur le site de Farciennes à travers la création de Roton Environnement.

Une société contrôlée par des intérêts français mais que SAMBRINVEST, en 1998, a décidé de soutenir dans ses efforts de reconversion et de diversification, en entrant dans le capital et en lui octroyant un prêt.

L'activité historique de Roton Environnement consiste en l'agglomération de boulets de charbon à usage domestique.

Une activité de production, toujours d'actualité aujourd'hui à Farciennes et qui devrait rester soutenue suite à la fermeture, toute récente, de deux unités concurrentes en France et en Allemagne.

Une autre activité importante de Roton Environnement est le séchage de fines d'antracite destinées aux fours électriques d'aciérie. L'équipement permet également de traiter des fines métalliques telles que le zinc, le cuivre, le germanium et le titane.

Enfin, au travers de sa filiale Belgarena (40 % Roton Environnement/60 % EACM Belgique), le site du Roton est le seul site en Belgique équipé pour décontaminer, par bioremédiation, les sables de fonderie.

L'opération consiste à détruire des résines qui servent à agglomérer les sables de fonderie. Les sables, ainsi épurés, peuvent être utilisés en conformité avec les législations wallonnes, comme remblais ou en couverture de pistes équestres.

Un double investissement de 800.000 EUR

Pierre de Waziers, Administrateur délégué de Roton Environnement, vient d'engager à Farciennes un programme d'investissement de 800.000 EUR, dont 250.000 EUR apportés au travers d'une 3^e intervention de SAMBRINVEST.

Le but: lancer une nouvelle activité industrielle mais aussi accroître l'activité de bioremédiation et l'étendre au traitement des terres contaminées.

« *Nous allons fabriquer, sans concurrence, ni en Belgique ni en France, des charbons actifs par processus de flottation qui, avec moins de 1 % de cendres, seront valorisés notamment pour le traitement des gaz* » explique l'Administrateur délégué.

Des produits purifiés à haute valeur ajoutée pour des capacités de « travail à façon » de 10 tonnes/heure.



Avec une quinzaine de personnes occupées, Roton Environnement a réalisé l'an dernier, pour sa triple activité, essentiellement « à façon », un chiffre d'affaires de 2,4 millions EUR.

www.roton.be

RST Location, un soutien « sur mesure » à la croissance

Si les interventions du Groupe Sambrinvest concernent le plus souvent des activités traditionnelles ressortant de l'industrie ou des services, l'Invest peut parfois soutenir des créneaux sectoriels plus singuliers.

C'est assurément le cas avec RST Location qui, partant de Charleroi et de ses dépôts principaux de Tarcienne et Francorchamps, met à disposition des professionnels (70% de la clientèle) et des particuliers, pas moins de 170 véhicules utilitaires (de 3 à 20 m³) au départ de 14 dépôts-partenaires répartis sur tout le territoire wallon.

L'intervention de Sambrinvest a permis à RST Location d'améliorer son fonds de roulement et de soutenir une croissance très rapide. En moins de cinq ans en effet, le nombre de véhicules mis en location par l'entreprise est passé de 15 à 170 !

D'autres dépôts-relais devraient encore voir le jour rapidement en région liégeoise, le souhait des dirigeants de RST Location étant aussi d'amplifier le business au départ de Mons.

Une dizaine de collaborateurs assure le succès de cette PME carolo qui met en permanence sur la route près de 90% de sa flotte.



www.rst-location.com



Ce 29 janvier 2009, la nouvelle filiale FEDER, FCR-Convergence a vu le jour, permettant la mise en œuvre du nouveau programme FEDER 2007-2013. FCR-Convergence dont le capital est détenu à concurrence de 60 % par SAMBRINVEST et de 40 % par la Région wallonne, porteuse de la part FEDER, dispose aujourd'hui de moyens de 34 000 000 €

FCR-Convergence est née !

1 QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE FINANÇÉS ?

FCR-Convergence a pour objet le soutien à la création et au développement des PME par le biais de deux grands axes généraux :

• L'axe « Investissements »

Cet axe permet à FCR-Convergence de participer au financement d'investissements corporels neufs ou d'occasion, et aux investissements incorporels résultant de transferts de technologies : financement de brevets, licences, savoir faire ou connaissances technologiques.

Pour être admissibles, ces investissements doivent faire l'objet d'une immobilisation à l'actif du bilan.

• L'axe « Recherche et Développement »

Cet axe offre à FCR-Convergence l'opportunité de participer au financement :

- de programmes de recherche développés par les PME, pour autant qu'il ne s'agisse pas de recherche fondamentale, mais bien de recherche expérimentale ou industrielle.

L'ensemble des frais constitutifs de ces programmes de recherche peut être pris en considération.

Vous ne pouvez cumuler une intervention de FCR-Convergence et un subside ou une avance récupérable de la Région wallonne pour un même programme de recherche.

- des coûts relatifs à la constitution et la défense de brevets

- des coûts des études de faisabilité technique des projets

À côté de ces axes généraux, valables pour tous types de PME, certaines mesures visent plus particulièrement les jeunes entreprises.

• Soutien aux entreprises nouvellement créées

Cette mesure permet à FCR-Convergence de participer au financement de certaines dépenses encourues par les PME au cours de leurs 5 premières années d'existence, et plus particulièrement :

- Les coûts administratifs liés à la création de l'entreprise
- Les coûts juridiques
- Les coûts d'assistance et de conseil
- Les frais de location ou de leasing
- Les coûts d'énergie, eau, chauffage...

• Soutien aux jeunes entreprises innovantes

Cette mesure s'adresse aux entreprises créées depuis moins de 6 ans et dont le niveau de R&D immobilisé à l'actif du bilan, au cours d'une des 3 dernières années¹, a atteint au minimum 15 % du total des frais généraux de l'année.

Dans ce cas, FCR-Convergence peut participer au financement de l'ensemble des besoins financiers de l'entreprise, qu'il s'agisse d'investissements, de programmes de recherche ou de besoins en fonds de roulement.

Vous ne pouvez cumuler une intervention de FCR-Convergence et un subside à la jeune entreprise innovante octroyé par la Région wallonne.

2 QUELS SONT LES CRITÈRES D'INTERVENTION ?

Les critères généraux d'intervention² sont les suivants :

- Encours maximum d'intervention en faveur d'une entreprise : 1.000.000 €
- Quotité maximale d'intervention : 75 % du montant des dépenses admissibles
- Taux fonction de la durée d'intervention.

Vous envisagez de financer des investissements, projets de recherche ou autres dépenses qui vous paraissent entrer dans le cadre défini ci-avant ?

N'hésitez pas à nous contacter pour en parler et monter votre dossier de financement en concertation avec vous et avec votre organisme bancaire.

Faites ainsi décoller vos projets et votre entreprise !

¹ En cas d'entreprise en création, on examine le niveau de R&D prévu dans le plan financier.

² Dans certains cas, il est possible de déroger à ces critères.

SAMBRINVEST, un levier financier ...en réponse aux besoins des entreprises

le mardi 17 mars 2009,
à 17h30 au Spiroudôme

La Direction du Groupe SAMBRINVEST a l'honneur de vous inviter à cet événement, destiné aux Entreprises et au monde socio-économique de la région Charleroi -Thuin.

Il s'articule autour de 3 axes :

- Les formes classiques d'intervention du Groupe dans l'accompagnement financier des PME, pour leur création, leur croissance ou leurs projets de développement.

Des témoignages d'entreprise illustreront le propos.

- L'intérêt de la nouvelle filiale FEDER pour les investissements ou la recherche et développement et surtout, pour les entreprises naissantes ou innovantes de notre région.
- Et, en ces moments difficiles, le rôle spécifique que peut jouer SAMBRINVEST comme véritable partenaire des PME.

Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine nous fera le plaisir d'être des nôtres.

Ensuite, dans la convivialité, nous partagerons les défis qui nous attendent lors du cocktail dînatoire qui vous est réservé. Des surprises gustatives vous seront aussi proposées par quelques entreprises partenaires.

Info/réservation :

sambrinvest@sambrinvest.be

Tél. : 071-25 94 94



SAMBRINVEST s.a. Avenue Georges Lemaître, 62 • Aéroport • 6041 Gosselies

Tél. : 071-25 94 94 • Fax : 071-25 94 99 • sambrinvest@sambrinvest.be

Éditeur responsable : Anne Prignon • Administrateur - Directeur général • anne.prignon@sambrinvest.be

